



## **GEMALTO N.V.**

**Société anonyme de droit néerlandais dont le siège social est à Barbara  
Strozzilaan 382, 1083 HN Amsterdam, Pays-Bas**

### COMMUNIQUE DE MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITE

A partir du 1<sup>er</sup> décembre 2008 et pour une période s'achevant au 31 décembre 2008 et renouvelable par tacite reconduction, la société GEMALTO NV a confié à EXANE BNP PARIBAS l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l' AMAFI (ex A.F.E.I.) reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les moyens mis à disposition de ce contrat et portés au crédit du compte de liquidité en date du 1<sup>er</sup> décembre 2008 sont :

- une somme de 2 500 000 euros
- 100 000 titres GEMALTO NV

### COMMUNIQUE DE RESILIATION

A cette même date il a été mis fin au contrat de liquidité confié par la société GEMALTO NV à SG Securities Paris SAS.